

Apprendre sa communauté

PAR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE



Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants
Canadian Teachers' Federation



Fédération culturelle
canadienne-française

COORDINATION ET RÉDACTION

Ronald Boudreau (FCE)

RECHERCHE

Michèle Matteau-Archambault

Ronald Boudreau (FCE)

CONCEPTION ET GRAPHISME

Nathalie Hardy (FCE)

Ivan Kao (FCE)

TRADUCTION

Marie-Hélène Larrue (FCE)



Ce projet a été rendu possible grâce à la contribution de la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF).

Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants
2490, promenade Don Reid
Ottawa (Ontario) K1H 1E1
Téléphone : 613-232-1505 ou sans frais 1-866-283-1505
Fax : 613-232-1886
Site Web : www.ctf-fce.ca
Courriel : info@ctf-fce.ca

Dépot légal : 2015
Bibliothèque et Archives Canada

© 2015 – Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants

ISBN : 978-0-88989-414-3

APPRENDRE SA COMMUNAUTÉ PAR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE

Le secteur des Services aux francophones de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) a toujours à l'esprit de mieux outiller le personnel enseignant pour l'aider à s'acquitter de cette dimension importante de sa mission que sont la transmission et la construction de l'identité francophone. La série *Apprendre sa communauté* explore l'apport des programmes d'études dans ce domaine. Il y a quelques années, la FCE a amorcé cette exploration en réalisant deux études qui ont mené à la publication d'un fascicule sur les programmes d'études de français, et d'un autre sur ceux de sciences humaines. Un troisième document intitulé *Aperçu général* accompagnait ces publications en expliquant les grandes lignes.

Après plusieurs tentatives pour trouver le financement nécessaire à la publication d'une troisième étude, il nous est naturellement venu à l'idée de collaborer avec la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) pour procéder à l'examen des programmes d'études d'éducation artistique sous le même angle que pour les deux études précédentes : l'apport des programmes d'études quand il s'agit d'outiller le personnel enseignant dans son mandat de passeur culturel.

Rappelons que les programmes d'études sont le fondement même de tout enseignement dispensé dans les écoles reconnues par les gouvernements provinciaux et territoriaux. Ils constituent l'outil de base qui à la fois inspire et guide les enseignantes et enseignants dans le choix des activités qu'ils vivront avec les élèves. Compte tenu de l'importance accordée à la transmission et à la construction culturelle et identitaire dans les écoles de langue française, cette étude survient à un moment où il devient impératif de prendre des décisions pédagogiques qui sauront inspirer un sentiment d'affiliation à la francophonie et un engagement durable chez les jeunes.

Comme les autres fascicules de la série, *Apprendre sa communauté par l'éducation artistique* présente les constats généraux de l'examen des programmes d'études en vigueur dans les écoles de langue française en contexte minoritaire des diverses régions du Canada. Il présente aussi des recommandations visant à inspirer les personnes responsables de la conception des programmes afin qu'elles puissent répondre le mieux possible aux besoins du personnel enseignant. De nombreux enseignants et de nombreuses enseignantes contribuent également de près à l'élaboration de ces documents essentiels. Nous espérons que cette troisième étude apportera de nouveaux éléments de réflexion et d'action afin de servir notre but commun, soit d'offrir aux élèves des écoles de langue française la meilleure éducation qui soit.

Ronald Boudreau
Directeur des Services aux francophones

APPRENDRE SA COMMUNAUTÉ PAR
**L'ÉDUCATION
ARTISTIQUE**





MISE EN CONTEXTE

En 2004, la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) publiait une *Recherche-action sur le lien langue-culture-éducation en milieu minoritaire francophone*. Cette étude recensait un grand nombre d'écrits sur cette convergence essentielle et répertoriait un ensemble d'initiatives prometteuses qui réunissaient les conditions nécessaires pour tisser des liens entre l'éducation artistique et la construction culturelle. En conclusion, elle soumettait aux intervenants et intervenantes en éducation un ensemble de propositions stratégiques visant à faire avancer la réflexion dans le domaine. En toile de fond figuraient le rôle et le contexte particuliers de l'école en milieu minoritaire :

(...) on reconnaît que l'école de langue française ne peut avoir strictement le même mandat qu'une école de langue anglaise (desservant la majorité) et qu'elle doit expressément se préoccuper d'offrir aux élèves un « projet culturel » susceptible de les mobiliser. *Recherche-action sur le lien langue-culture-éducation en milieu minoritaire francophone*, p. 57

Ce n'est pas d'hier non plus que la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE) s'intéresse à la question culturelle. Elle a publié en 2009 *L'appropriation culturelle des jeunes à l'école secondaire francophone en milieu minoritaire* qui consacrait justement toute une section à la question du vécu culturel des jeunes. Parmi les constats de cette étude, certains soulevaient de vives inquiétudes concernant les liens entre l'école et le milieu culturel local. On y apprenait entre autres que la concentration de Francophones dans une région donnée ne suffit pas en soi à garantir des contacts avec les produits culturels de

langue française. Les élèves considéraient, par ailleurs, avoir très peu d'occasions de participer activement à la réalisation de projets artistiques en français dans le cadre scolaire et y avoir très peu de contacts avec des artistes visuels de leur milieu.

Il n'en fallait pas plus pour que la question des stratégies utilisées dans les cours d'éducation artistique attire l'attention. Or, quand il est question de stratégies éducatives, les programmes d'études sont habituellement l'inspiration première qui guide le personnel enseignant.

La FCCF s'est intéressée tout naturellement à l'enquête que la FCE avait menée sur l'appropriation culturelle des jeunes. De cet intérêt a germé l'idée d'explorer plus à fond les programmes d'études des arts, d'où la présente étude.

La FCE a lancé en 2008 une série de publications sur le thème « Apprendre sa communauté », qui vise l'examen des programmes d'études des provinces ou territoires où le français est la langue de la minorité. *Apprendre sa communauté par l'éducation artistique* fait partie de cette série.

L'étude a été menée au cours de l'hiver 2013 - 2014 et il est important de noter qu'elle n'analyse que les programmes d'études qui étaient alors disponibles sur les sites Web des ministères de l'Éducation. Les documents non disponibles électroniquement n'ont pas fait partie de l'étude.

Finalement, dans le but de maintenir une certaine uniformité dans la présentation de la série *Apprendre sa communauté*, l'analyse a repris les mêmes thématiques que les fascicules précédents.

GÉNÉRALITÉS

L'école de langue française en contexte minoritaire se distingue des autres écoles par sa double mission : la réussite éducative des élèves et la construction de leur identité francophone. Ainsi, il existe peu, au Canada, de conseils scolaires ou même d'écoles de langue française qui ne soulignent pas, dans leur mission, l'importance de la culture de langue française.

De façon générale, les arts sont associés à l'expression d'une culture. À l'échelle de la société, ce lien s'impose comme une évidence. Cette association n'est toutefois pas aussi évidente en éducation, et particulièrement en éducation de langue française.

On peut se permettre d'avancer que l'éducation artistique a peut-être *davantage* sa place en éducation dans un milieu minoritaire que dans d'autres contextes. En effet, la gestion scolaire des écoles de langue française par les francophones étant un phénomène relativement récent, il n'est pas surprenant que la question soit pertinente. Si l'école de la majorité accorde une place à l'éducation artistique, est-ce que l'école de la minorité ne devrait pas en faire une priorité puisqu'elle est si intimement liée à la construction culturelle?


QU'EST-CE QU'UN PROGRAMME D'ÉTUDES?

Il importe de mentionner qu'il existe au Canada une variété d'appellation pour désigner ces documents qui constituent le premier outil que consulte le personnel enseignant responsable d'un cours en particulier. Pour les fins de la présente étude, nous appellerons *programmes d'études* les documents qui reçoivent la sanction des ministères de l'Éducation et qui orientent les visées de l'enseignement de chaque domaine qui figure à la programmation scolaire. Les programmes d'études sont généralement divisés en deux sections : le *cadre théorique* qui exprime les intentions du système d'éducation provincial et territorial face au domaine; et le *plan d'études* qui élabore en détail les objectifs visés.

*Quelles images de la communauté francophone projette l'école de langue française? Quelle mémoire, quel héritage y est mis en valeur? Quelle place y fait-on à la mondialisation et à la diversité? Quels y sont les référents culturels? Bref, dans quelle mesure les programmes, fondements de l'enseignement dispensé, contribuent-ils à la réalisation de la mission « communalisante » de l'école minoritaire aux paliers élémentaire et secondaire? **

[Apprendre sa communauté - Rapport final p. 2]

* La version intégrale du rapport est disponible sur le site Web de la FCE au www.ctf-fce.ca/fr/Pages/Francophones/Recherche.aspx.



De façon générale, les arts sont associés à l'expression d'une culture. À l'échelle de la société, ce lien s'impose comme une évidence. Cette association n'est toutefois pas aussi évidente en éducation, et particulièrement en éducation de langue française.

L'ORGANISATION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Dans la programmation scolaire, l'éducation artistique se décline en quatre volets : les arts visuels, l'art dramatique, la musique et la danse. Trois provinces offrent au personnel des pistes pour l'enseignement de ces quatre domaines alors que la plupart n'offrent pas de document pour appuyer certains des cours, même s'ils font partie de la programmation scolaire. Le volet le plus commun est celui des arts visuels¹ qui s'offre dans toutes les provinces et territoires. Il est à noter cependant que des programmes d'études pour accompagner ces cours ne sont pas offerts à tous les niveaux.²

Le cours d'arts visuels est également le plus commun quand il s'agit de cours obligatoire et c'est surtout à l'élémentaire qu'on retrouve l'éducation artistique comme partie intégrante de la programmation. Au secondaire, les cours des quatre volets de l'éducation artistique sont surtout optionnels, bien que certaines provinces obligent les élèves à choisir au moins un cours dans une liste d'options offertes.

Lorsque les programmes d'études existent, la plupart des administrations ont élaboré des documents spécifiques à chacun des quatre volets de l'éducation artistique. Deux provinces, l'Ontario et la Saskatchewan (à certains niveaux), ont adopté une approche qui établit les fondements de l'enseignement de

l'éducation artistique dans un cadre théorique commun et qui prescrit ensuite des plans d'études pour chacun des quatre volets.

Quant au format qu'ils prennent, on retrouve des documents de plusieurs centaines de pages dans certaines administrations alors qu'on retrouve ailleurs une seule page qui présente une liste d'objectifs à atteindre.

Il importe de mentionner que certaines introductions des programmes d'études précisent qu'il s'agit de traductions ou d'adaptations de l'anglais. Dans d'autres cas, c'est l'absence de références à la francophonie qui mène à supposer qu'il s'agit d'une traduction ou d'une adaptation. Les programmes d'études qui ont été élaborés en français sont plus facilement identifiables et leur contenu fait des références claires à la francophonie. Il existe aussi des programmes qui ont été élaborés « en parallèle », ce qui fait en sorte que les référents des deux communautés linguistiques se juxtaposent souvent sans que le français y soit prépondérant. Il incombe alors au personnel enseignant de juger seul des référents culturels les plus pertinents pour ses élèves. Enfin, certaines administrations publient des programmes en français qui se destinent autant aux écoles de langue française qu'aux écoles d'immersion.

1 On retrouve aussi l'appellation Beaux-Arts ou Arts plastiques pour désigner les Arts visuels.

2 Notre enquête n'a pas vérifié si ces programmes d'études existent en anglais.

LES RÉFÉRENCES À LA COMMUNAUTÉ

Comme on pourrait s’y attendre, les programmes d’études d’éducation artistique font une large place à l’expression de diverses cultures. C’est le propre des arts d’ouvrir les esprits à la production artistique des peuples du monde et il ne saurait en être autrement.

De façon générale, l’exploration des autres cultures du monde par le biais des arts est une stratégie appropriée dans ce contexte. Il est toutefois préoccupant de constater que lorsque les programmes d’études proposent une liste de cultures à explorer ou mêmes d’artistes à découvrir, il est rarement fait mention de la francophonie. Celle-ci devrait-elle faire partie de ces « listes » ou devrait-elle faire l’objet d’une exploration particulière?

Il importe de noter que les initiatives qui visent à adapter les programmes pour leur donner une spécificité francophone sont louables. On s’étonne cependant que les cas observés font rarement mention des artistes du milieu, mais renvoient plutôt à la vie culturelle québécoise ou française (de la France).

En Atlantique, une initiative des quatre ministères de l’Éducation réunis sous l’égide de la Fondation d’éducation des provinces atlantiques (FÉPA)³ a fait en sorte que les programmes d’études destinés aux écoles de langue française comportent tous un énoncé théorique qui tient compte de l’apport des communautés acadiennes et des autres francophones dans l’élaboration. Cet énoncé est présent dans tous les documents qui se sont inspirés de ce cadre. Dans la plupart des cas, le cadre théorique qui en découle ne se reflète pas dans les objectifs que propose le plan d’études. Or, ce lien entre le cadre théorique et le plan d’études devrait exister si on souhaite que le personnel enseignant puisse véritablement transmettre aux élèves les valeurs préconisées.

UNE COMMUNAUTÉ À NOMMER

Le concept de communauté est bien présent dans la plupart des programmes d’études d’éducation artistique. Comme on le constatait dans les programmes d’autres matières, il existe toujours la même ambivalence entre une définition géographique ou sociologique de la communauté. Alors que la plupart des programmes n’hésitent pas à faire référence aux artistes anglophones – ce qui a sa raison d’être – il n’a pas été possible de constater des efforts de valorisation de la vie culturelle et artistique d’autres contextes minoritaires francophones. Les exemples proposés sont surtout tirés d’une communauté géographique locale. Or pour un élève qui fréquente l’école de langue française en contexte minoritaire, la solidarité et la force des milieux ne devrait-elle pas contribuer à nourrir son sentiment d’appartenance à la francophonie?

[...] ce lien entre le cadre théorique et le plan d’études devrait exister si on souhaite que le personnel enseignant puisse véritablement transmettre aux élèves les valeurs préconisées.

3 La FÉPA est devenu le Conseil atlantique des ministres de l’Éducation et de la formation (CAMÉF) en 2004.

LA PLACE DE LA CULTURE ET DE L'IDENTITÉ

Avant d'aborder la question de l'intégration d'éléments culturels et identitaires dans les programmes d'éducation artistique, il importe de convenir que les fondements mêmes de l'apprentissage dans ce domaine transcendent les questions linguistiques. Il faut donc s'attendre que la plupart des fondements évoqués sont communs aux programmes tant anglais que français. Il est cependant juste de souhaiter qu'une réflexion sur les particularités de la langue française soit évoquée dans les programmes qui se destinent aux élèves francophones lorsqu'il y a lieu de le faire.

À titre d'exemple, un énoncé comme « ... l'art dramatique peut-être un bon moyen d'approfondir la connaissance de soi et de susciter chez l'élève un intérêt pour la langue maternelle »⁴ peut sembler convenir aux deux communautés linguistiques. Quand on précise cependant que « Dans un milieu francophone où l'assimilation est une menace constante, il importe de donner aux élèves des outils qui leur permettront de surmonter leur crainte de s'exprimer. »⁵, on ajoute un élément qui est non-seulement pertinent au milieu, mais qui met aussi l'accent sur l'importance particulière que revêt l'art dramatique dans un contexte donné.

La province du Manitoba mérite qu'on fasse état de ses efforts pour amorcer une réflexion sur l'encadrement théorique de l'éducation artistique. Les programmes d'études de cette province s'amorcent tous sur une mise en contexte préparée par deux chercheurs du milieu qui traitent du rôle de l'école francophone, des fonctions de la langue dans celle-ci et des liens qui existent entre l'éducation artistique et la construction identitaire et culturelle. Cette introduction se conclue par des *Principes de l'apprentissage des arts dans l'école francophone en milieu minoritaire*.⁶

Ce cadre théorique peut inspirer les personnes responsables de l'élaboration d'un programme d'études particulier. À titre d'exemple, voici un objectif tiré d'un programme d'études de cette province qui reflète précisément le genre d'outil qui permet au personnel

enseignant de faire des liens entre son enseignement et la mission de son école :

L'élève qui a atteint les résultats escomptés pour ce niveau sera capable de démontrer sa connaissance de la signification recherchée dans des œuvres d'art francophones en particulier et face à la façon dont l'art reflète l'identité francophone de l'artiste.⁷

On pourrait souhaiter que des exemples tels que celui-ci soient plus fréquents dans l'ensemble des programmes d'études car il traduit bien comment on peut concrètement guider le personnel enseignant vers des activités signifiantes pour les élèves et cohérentes avec la mission de l'école de langue française. Il faut cependant s'assurer que de telles attentes dans un programme d'études sont appuyées de stratégies qui permettent au personnel enseignant de bien guider ses élèves dans l'atteinte de l'objectif. En effet, tous les artistes ne traduisent pas leur identité culturelle dans leurs œuvres et c'est souvent le vécu de la personne qui l'observe qui influence une perception de l'œuvre.

Les programmes traduits ou adaptés présentent souvent des « occasions ratées ». Par exemple, en musique, on invite à créer une chanson sur un air connu et, au lieu d'offrir la suggestion d'un air connu en français, le programme proposera plutôt un air connu d'une mélodie anglaise à laquelle l'élève sera invité à proposer des mots français. Dans un programme d'art dramatique, on traduit une activité, mais tous les prénoms des personnages restent anglais.

Les autres analyses de la série *Apprendre sa communauté* avaient permis de constater que la culture est souvent présentée comme étant intimement liée à la langue. Alors qu'on pourrait s'attendre à ce que les programmes d'études d'éducation artistique soient plus précis à cet égard, on retrouve, par exemple, les mêmes rappels de l'importance des activités de développement de la compétence orale pour enrichir le vocabulaire des élèves.

4 *Initiation à l'art dramatique 93411*. Ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, Direction des services pédagogiques (version provisoire, juillet 2006), page 21.

5 Ibid.

6 La liste de ces principes est disponible en annexe du présent document avec l'autorisation du Bureau de l'Éducation française du Manitoba.

7 *Arts visuels – Maternelle à 8^e année, Cadre manitobain des résultats d'apprentissage*, Éducation Manitoba – Division du Bureau de l'éducation française, 2011, page 39.



UNE PRÉSENCE DE LA FRANCOPHONIE MINORITAIRE

Les analyses précédentes de la série *Apprendre sa communauté* avait permis de constater que la francophonie minoritaire était très peu reflétée dans les programmes d'études. L'éducation artistique ne fait pas exception.

On retrouve rarement des références aux organisations francophones à vocation artistique ou autres dans les programmes d'études. Seuls les programmes de musique du Nouveau-Brunswick font mention, par exemple, de la *Trousse du passeur culturel*, un outil destiné aux directions d'école dans le but d'inspirer le personnel enseignant face à la mission culturelle de l'école. Les programmes d'études « nomment » parfois certains artistes, mais rarement parle-t-on de leur contribution artistique ou autre. Ils donnent souvent l'impression de s'en remettre au personnel enseignant pour présenter la communauté artistique aux élèves.

En 2009, l'Alberta a publié les résultats d'une consultation qui visait à procéder à une révision des programmes d'éducation artistique « en vue de tenir compte de la recherche actuelle, des pratiques prometteuses, de la diversité et de la technologie. »⁸ Dans un document connexe reflétant particulièrement les opinions émises par la communauté franco-albertaine, il est clair que les participants et les participantes de l'exercice accordaient une place très particulière à l'enseignement de l'éducation artistique dans l'école de langue française en contexte minoritaire:

*Les arts aident à rejoindre et à regrouper les gens en situation minoritaire. Ils aident à développer un sentiment de fierté chez les francophones de tous les groupes d'âge. Les activités artistiques peuvent aussi augmenter la visibilité de la francophonie au sein de la communauté majoritaire.*⁹

***Les programmes d'études [...]
donnent souvent l'impression de s'en
remettre au personnel enseignant
pour présenter la communauté
artistique aux élèves.***

⁸ *Rapport des consultations sur le programme d'éducation artistique M-12.* Government of Alberta – Education (ébauche 2009), page 1.

⁹ *Éducation artistique – maternelle à 12^e année, Sommaire des consultations avec des représentants francophones et en immersion française.* Government of Alberta – Education (ébauche 2009), page 1.



CONCLUSION

Dans l'ensemble de la programmation, l'éducation artistique semble être le parent pauvre des matières scolaires. D'une part, il existe de grands vides à combler pour offrir des programmes d'études correspondant à la gamme de cours prescrits. D'autre part, les programmes d'études existants offrent peu d'appui au personnel enseignant en ce qui a trait à l'intégration d'une dimension culturelle actuelle et dynamique qui reflète le contexte francophone minoritaire canadien.

Il faut cependant reconnaître et apprécier les efforts qui sont faits par les quelques provinces citées dans l'analyse et y voir l'émergence d'une prise de conscience du rôle important que peuvent jouer les cours d'éducation artistique dans l'appropriation de la culture à l'école. Loin de vouloir remettre à ce domaine

toute la responsabilité de la mission culturelle des écoles, on ne peut nier le lien particulièrement étroit entre l'éducation artistique et la vie culturelle ambiante dans les communautés francophones en contexte minoritaire.

Le Canada étant un pays où l'éducation relève des administrations provinciales et territoriales, on peut conclure en faisant le souhait que les efforts déjà amorcés pour bien encadrer l'éducation artistique s'étendent à l'ensemble des milieux éducatifs. Par la concertation et l'exploration, un cadre théorique propre au contexte minoritaire pourrait être développé et servir de base à l'élaboration de plans d'études qui appuieront véritablement le personnel enseignant dans l'articulation de l'apprentissage des élèves.

[...] les programmes d'études existants offrent peu d'appui au personnel enseignant en ce qui a trait à l'intégration d'une dimension culturelle actuelle et dynamique qui reflète le contexte francophone minoritaire canadien.

RECOMMANDATIONS

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Lors de la publication des deux premières études de la série *Apprendre sa communauté*, une consultation nationale avait permis de dégager un certain nombre de recommandations générales relatives à l'élaboration des programmes d'études pour les écoles de langue française en contexte minoritaire. De l'avis des comités de validation de la FCE et de la FCCF, ces recommandations restent pertinentes et elles ont été adaptées dans le cadre de cette nouvelle étude de la série :

Pour assurer un encadrement favorable à la transmission et à la construction identitaire des élèves des écoles de langue française, les administrations provinciales et territoriales doivent **établir un processus** par lequel le personnel enseignant de ces écoles et des intervenants communautaires clés participent directement à l'élaboration des programmes d'études. Le personnel enseignant est le mieux placé pour préciser les besoins qui se vivent en salle de classe et les réalités que vivent les élèves des milieux minoritaires.

Des **recherches sur l'intégration de la culture** et le développement de l'identité dans l'enseignement par le biais des programmes d'études doivent être menées à l'échelle nationale, puisque ce défi transcende l'ensemble de nos communautés francophones minoritaires. Le *Cadre d'orientation en construction identitaire* de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) auquel une équipe de chercheurs chevronnés est associée jette les bases du dialogue qui doit s'amorcer.


La **formation du personnel enseignant** doit tenir compte des moyens par lesquels la construction identitaire peut s'intégrer aux objectifs visés par chacun des programmes d'études. Cette préoccupation doit être à l'avant-plan du processus d'élaboration des programmes d'études et l'approche de la Pédagogie à l'école de langue française (PELF) doit être mise à profit afin de favoriser des stratégies d'intégration. Il est important de maintenir une charge d'enseignement réaliste tout en accordant une place importante à la construction identitaire.

Des **initiatives de collaboration régionale**, comme celles qui ont mené à l'adoption de cadres communs, ou des initiatives nationales doivent être encouragées. Il existe de nombreux portails de ressources pédagogiques par matière et par niveau d'enseignement qui permettent de cibler des ressources mieux conçues pour favoriser la construction identitaire. Il faudrait déterminer laquelle de ces compilations est la plus consultée par le personnel enseignant en éducation artistique et y investir dans un esprit de collaboration pancanadien.

Les programmes d'études doivent être appuyés par une **stratégie de développement de ressources pédagogiques** conçues pour répondre aux besoins de la transmission et de la construction identitaire des élèves et pour appuyer le personnel enseignant dans son enseignement.

Les administrations responsables de l'élaboration des programmes d'études doivent en arriver à **définir l'image de la communauté francophone qu'on veut véhiculer** auprès des élèves et les moyens de la présenter aux divers niveaux d'enseignement et dans les différentes matières. L'absence actuelle de liens entre les francophonies canadiennes est un exemple de lacune à éviter.

L'analyse de programmes d'études a décelé que **l'encadrement théorique trouve rarement écho dans les objectifs** qui articulent les domaines à l'étude. Les administrations provinciales et territoriales doivent s'assurer que les responsables de l'élaboration des programmes articulent bien ces intentions par des objectifs concrets et des moyens de les atteindre.



Compte tenu de la tâche déjà lourde du personnel enseignant en milieu minoritaire, les administrations des provinces et des territoires doivent faire des efforts importants pour intégrer à la structure des programmes d'études des pistes de réflexion, des exemples et des activités intégrées ainsi que des références à des ouvrages qui peuvent **appuyer la mise en application des contenus**.

CONSIDÉRATIONS SPÉCIFIQUES AUX PROGRAMMES D'ÉTUDES D'ÉDUCATION ARTISTIQUE

Les comités de validation de la FCE et de la FCCF ont mis en commun leurs efforts pour cibler des actions à entreprendre relativement à l'élaboration des programmes d'études en éducation artistique :

Les programmes d'études d'éducation artistique doivent permettre aux jeunes des écoles de langue française de comprendre le **rôle des organisations provinciales et nationales** de la francophonie qui appuient les arts et la culture.

Les pistes et les stratégies proposées dans les programmes d'étude d'éducation artistique doivent favoriser la **création de partenariats** avec la communauté artistique qui contribue à la francophonie.

L'ensemble des intervenants et intervenantes en élaboration de programme du pays doit considérer l'élaboration d'un **cadre théorique générique** en éducation artistique propre aux écoles de langue française et fondé sur les travaux des chercheuses et chercheurs de nos universités.

La **place de la technologie** en éducation artistique, tant comme moyen de diffusion que comme moyen de production, doit être mieux reflétée dans les objectifs d'apprentissage des programmes d'études d'éducation artistique.

Les programmes d'études d'éducation artistique doivent favoriser une **approche intégrée** de la culture et de l'identité dans toutes les composantes que sont la création, l'appréciation, l'interprétation et la production.

Les pistes et les activités proposées dans les programmes d'études doivent permettre au personnel du milieu scolaire de **cheminer dans son apprentissage** des meilleures stratégies pour favoriser l'intégration de la construction identitaire et de son rôle en tant que passeur culturel.

Les programmes d'études d'éducation artistique bénéficieraient de stratégies d'exploitation pour favoriser chez les élèves l'**appréciation des œuvres de la francophonie minoritaire** en salle de classe, tant celles d'artistes du milieu immédiat que celles d'autres milieux de la francophonie minoritaire.

Les programmes d'études d'éducation artistique doivent présenter une **culture francophone contemporaine, pluraliste et ouverte** sur le monde.

L'approche à privilégier en éducation artistique doit s'inspirer de la conscientisation proposée dans la Pédagogie à l'école de langue française (PELF) afin d'aller au-delà du divertissement pour **favoriser une participation citoyenne engagée**.

Les programmes d'études d'éducation artistique doivent **mettre l'élève en contexte de création**, lui permettant, par le biais de ses propres œuvres, d'exprimer son identité et de participer à l'affirmation et à l'essor de la culture francophone.

L'approche proposée dans les programmes d'études d'éducation artistique doit miser sur le maintien de liens solides avec la communauté artistique pour favoriser l'**expansion de la mission éducative** de l'école auprès des parents et de la communauté.

PRINCIPES DE L'APPRENTISSAGE DES ARTS DANS L'ÉCOLE FRANCOPHONE EN MILIEU MINORITAIRE

À l'école francophone, l'apprentissage des arts en français sera mieux réussi et contribuera davantage à la construction identitaire des apprenants lorsque :

1. la langue est considérée comme outil de communication, de réflexion, d'apprentissage, d'expression personnelle et de construction culturelle et identitaire;
2. les élèves ont fréquemment l'occasion de prendre la parole afin de « penser et vivre les arts », particulièrement en interaction entre eux et avec d'autres personnes;
3. les élèves sont exposés à d'excellents modèles artistiques, langagiers et culturels avec lesquels ils peuvent s'identifier et qui proviennent d'origines diverses, notamment de la communauté francophone régionale, nationale et mondiale;
4. les élèves s'approprient un langage autour des arts et du processus créatif, et plus largement, manipulent la langue dans des contextes artistiques;
5. les élèves sont exposés à une variété de situations artistiques stimulantes, donnent du sens et réfléchissent à leurs apprentissages en arts, et célèbrent leurs réussites, le tout contribuant à leur cheminement identitaire et à un rapport positif à la langue;
6. les apprentissages en arts se déroulent dans un climat de confiance et de respect qui encourage les élèves à faire des choix, à prendre des risques, à s'affirmer et à prendre des initiatives;
7. les situations d'apprentissage sont signifiantes et pertinentes et qu'elles donnent place à l'exploration, à l'investigation, à l'utilisation de matériaux divers, à la créativité et à la résolution de problèmes;
8. les situations d'apprentissage tiennent compte de la zone proximale d'apprentissage (besoins et capacités des élèves, défis proposés, moyens pédagogiques mis en place pour favoriser le cheminement des élèves), des connaissances antérieures et des intérêts des élèves;
9. les situations d'apprentissage sollicitent le cœur, l'esprit, les sens et le corps et respectent la diversité des façons d'apprendre;
10. le foyer et la communauté enrichissent l'apprentissage des arts et les élèves contribuent à leur tour à l'espace francophone;
11. les modalités d'évaluation s'intègrent et contribuent à l'apprentissage – elles viennent en aide à l'apprentissage, et elles invitent à la réflexion sur l'apprentissage.